



ASSEMBLÉE NATIONALE

14ème législature

publicité

Question écrite n° 59742

Texte de la question

M. Arnaud Robinet attire l'attention de Mme la ministre des affaires sociales et de la santé sur les pistes d'amélioration de la retraite des professeurs universitaires et praticiens hospitaliers, exposées dans le rapport conjoint de l'inspection générale des affaires sociales (IGAS) et de l'Inspection générale de l'administration de l'éducation nationale et de la recherche (IGAENR), publié en février 2011. Ce rapport propose notamment l'intégration des émoluments hospitaliers dans la pension d'état, ou encore l'affiliation à l'IRCANTEC. Plus précisément, selon les rapporteurs de la Mission relative à retraite des hospitalo-universitaires, il serait « logique de s'interroger sur la capacité d'ouvrir plus largement le champ des contrats d'épargne retraite susceptibles d'être utilisés et de bénéficier d'un abondement hospitalier ». Il lui demande ainsi quelle est la position du Gouvernement quant à cette perspective d'évolution.

Données clés

Auteur : [M. Arnaud Robinet](#)

Circonscription : Marne (1^{re} circonscription) - Union pour un Mouvement Populaire

Type de question : Question écrite

Numéro de la question : 59742

Rubrique : Retraites : généralités

Ministère interrogé : Affaires sociales

Ministère attributaire : Solidarités et santé

Date(s) clé(s)

Question publiée au JO le : [8 juillet 2014](#), page 5708

Question retirée le : 20 juin 2017 (Fin de mandat)